

Département de Géographie et Aménagement

**GUIDE DES ÉTUDES
LICENCE
3ème ANNÉE**



Organisation pédagogique des études

ANNÉE 2020 - 2021

Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
 - o de définir la problématique du cas posé,
 - o de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
 - o de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
 - o de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
 - o cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Hydrologie, Risques naturels, Milieux naturels...)
 - o une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
 - o les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, statistique descriptive et analyse de données,
 - o une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, en L2, l'étudiant est invité à choisir une option dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- Les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
 - o les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
 - o plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
 - o les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

Calendrier universitaire 2020/2021

Pré-rentree : **Lundi 7 septembre 2020** **L1** : 14h, **L2** : 16h, **L3** : 11h

1^{er} semestre

Rentrée : Lundi 14 septembre 2020

Accueil primo-entrants ULCO : Jeudi 10 septembre MATIN

Journée Intégration Licence : ANNULEE

Interruption des cours : du 24/10/20 après les cours au 02/11/2020 au matin

Fin du premier semestre : le vendredi 4 décembre 2020

Semaine de révision : du lundi 7 au jeudi 10 décembre 2020

Examens du premier semestre : Du vendredi 11 au vendredi 18 Décembre 2020

Vacances de Noël : du 18/12/2020 après les cours au 04/01/2021 au matin

Délibérations du 1er semestre : le jeudi 14 janvier 2021

2^{ème} semestre

Stage L3 : 3 semaines du 4 au 24 janvier 2021

Début des cours : **L1 et L2** : Lundi 18 janvier 21 ; **L3** : Lundi 25 janvier 21

Vacances d'Hiver : du 20/02/2021 après les cours au 01/03/2021 au matin

Vacances de Pâques : du 24/04/21 après les cours au 10/05/2021 au matin

Fin du deuxième semestre : jeudi 23 avril 2021

Semaine de révision : Vacances de Pâques

Examens du second semestre : Les 10, 11, 12 mai et les 17, 18 et 19 mai 21
Soutenance L3 : Vendredi 26 mars 2021

Délibérations de la 1ère session : Jeudi 3 juin 2021

SESSION 2

Examens de la 2nde session : du 14 au 18 juin 2021

Délibérations de la 2nde session : jeudi 24 juin 2021

AUTRES DATES

• Salon de l'Étudiant

- Calais : *date à venir*
- Boulogne : vendredi 13 novembre 2020
- **Dunkerque : samedi 5 décembre 2020**

• Journée du Handicap : *date à venir*

• Journée « Portes Ouvertes » : samedi 6 février 2021

• SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV » : mardi 17 novembre 2020 et mardi 2 février 2021

• Journées du sport : jeudi 22 avril 2021

• Journées Premier Emploi :

- Boulogne : vendredi 6 novembre 2020
- Calais : vendredi 27 novembre 2020
- Dunkerque : vendredi 11 décembre 2020

• Salon des Master ULCO : *date à venir*

• Jours fériés

- dimanche 1er novembre 2020 (Toussaint)
- mercredi 11 novembre 2020 (armistice guerre 14/18)
- lundi 5 avril 2021 (Pâques)
- samedi 1er mai 2021 (fête du travail)
- samedi 8 mai 2021 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 13 mai 2021 (Ascension)
- lundi 24 mai 2021 (Pentecôte)

Calendrier CLES 2020/2021 :

- CLES 1 :**
- CLES B1 espagnol et allemand : jeudi 11 mars 2021
 - CLES B1 anglais (Master 2) : vendredi 15 janvier 2021
 - CLES B1 anglais (Licence 3) : vendredi 12 mars 2021

- CLES 2 :**
- CLES B2 espagnol et allemand : jeudi 28 janvier 2021
 - CLES B2 anglais : vendredi 20 novembre 2020

Volume horaire et nature des enseignements par semestre (ECTS)

Licence 3^{ème} année

SEMESTRE 1					
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Coefficient	Enseignants
Compétences disciplinaires					
U5.D1	Géographie régionale : la France dans ses nouvelles régions	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Guerrero
U5.D2	Géopolitique : enjeux et conflits globalisés au XXI ^{ème} siècle	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Gibout
U5.D3	Acteurs et représentations : la science géographique en question	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Herbert
U5.D4	Activités maritimes et littorales	24h	3 ects	<u>2</u>	Mme Rufin-Soler
U5.D5	Paléogéographie (climats du passé)	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Hequette
U5.D6	Aléas et risques naturels	24h	3 ects	<u>2</u>	Mme Ruz
Compétences préprofessionnelles					
U5.P1	Histoire du fait religieux	24h	3 ects	1	M.Masson
U5.P2	Préparation aux concours	24h	2 ects	1	Mme Frere
Compétences transversales et linguistiques					
U5.T1	Anglais	25h	3 ects	1	Mme Dumortier /M.Clipet
U5.T2	Initiation aux Systèmes d'Information Géographique (SIG)	24h	2 ects	1	M.Blaise
U5.T3	Textes scientifiques internationaux	24h	2 ects	1	M.Hequette / M.Gibout
Totaux		265h	30	1	
SEMESTRE 2					
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Coefficient	Enseignants
Compétences disciplinaires					
U6.D1	Géographie régionale : les régions littorales françaises	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Jouvenel
U6.D2	Géographie économique : géographie des transports et des mobilités	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Joan
U6.D3	Aménagement et politiques urbaines	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Wattez
U6.,D4	Aménagement du littoral	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Hequette / M.Guerrero
U6.D5	Les pollutions atmosphériques	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Cohen
U6.D6	Géographie et Environnement : l'évolution des grands milieux naturels du globe	24h	3 ects	<u>2</u>	Mme Ruz
Compétences préprofessionnelles					
U6.P1	Voyage d'étude : aborder les enjeux urbains d'une grande ville littorale	25h	2 ects	1	M.Jouvenel
U6.P2	PPP Unité 3 (le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel)	8h	3 ects	1	Mme Frere
Compétences transversales et linguistiques					
U6.T1	Anglais	25h	3 ects	1	Mme Dumortier /M.Clipet
U6T2	Projet tutoré en SIG	24h	2 ects	1	M.Cohen
U6T3	Commentaires de documents	24h	2 ects	1	M.Blaise
Totaux		250h	30		

Des excursions et sorties de terrain obligatoires sont programmées tout au long du cursus. **L'autorisation d'utiliser des ordinateurs portables en salle de cours** est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

Programme des enseignements

SEMESTRE 1

2020/2021

U5D1 Géographie régionale : la France dans ses nouvelles régions	
Responsable : Julien GUERRERO – julien.guerrero@etu.univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Spécialisation thématique en géographie de la France
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignements généraux sur la géographie régionale et la méthodologie - Développement de 2-3 exemples précis d'échelle régionale - Développement de 2-3 thématiques transversales aux différentes régions
Compétences délivrées	<p>Approfondir ses connaissances, développer sa « culture générale géographique »</p> <p>Utiliser des outils cartographiques et statistiques aidant à l'analyse du territoire français</p> <p>Étayer sa réflexion critique sur le territoire en variant les échelles et les approches (aménagement, économie, droit, écologie, représentations sociales)</p>
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Géographie humaine, géographie des représentations, organisation et administration du territoire, aménagement, environnement, prospective
Modalités d'évaluation	<p>1 présentation orale</p> <p>1 devoir sur table (dissertation ou commentaire de documents)</p> <p>1 examen terminal</p>
Supports pédagogiques	<p>Ouvrages généraux</p> <p>Revue de presse</p> <p>Cartes de l'IGN</p> <p>Sites internet : Insee, Géoportail, Géoservices, Magrit</p>

PARTIE 1	U5D2 Géopolitique : enjeux et conflits globalisés au Xxème siècle
Responsable : Christophe GIBOUT Christophe.Gibout@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Comprendre les enjeux géopolitiques de l'Asie Centrale et des Balkans
Descriptif du Contenu	
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales Enjeux géopolitiques des Balkans Enjeux géopolitiques de l'Asie Centrale
Organisation pédagogique	12h (6h CM + 6h TD) Le cours s'organise en 6 séances, les deux premières consacrées à la zone balkanique et les quatre suivantes à l'Asie centrale. Y sont présentés différents enjeux majeurs tels ceux liés aux relations diplomatiques interétatiques au sein de chaque zone et avec les grands voisins, ceux liés à l'énergie, à l'eau, aux transports, à la culture, ou encore ceux liés au tourisme ou à la religion.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Culture générale Métiers de l'Enseignement Fonction publique
Modalités d'évaluation	CC = Devoir sur table de 2 heures sans document ni matériel électrique ou électronique
Supports pédagogiques	Références bibliographiques CATTARUZZA Amaël & SINTES Pierre (2016). <i>Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'Europe</i> . Paris : Autrement. COLLECTIF (2016). <i>L'Asie Centrale. Grand Jeu ou Périphérie ? Questions Internationales n°82</i> . Paris : La Documentation Française. DAMIANI Isabella (2013). <i>Géopolitique de l'Asie centrale</i> . Paris : PUF. DERENS Jean-Arnaud & GESLIN Laurent (2007). <i>Comprendre les Balkans. Histoire, Sociétés, perspectives</i> . Paris : Non Lieu Editions. GARDE Paul (2010). <i>Les Balkans. Héritages et évolutions</i> . Paris : Flammarion. ROY Olivier (2010). <i>L'Asie centrale contemporaine</i> . Paris : PUF.

PARTIE 2	U5D2 Géopolitique : enjeux et conflits globalisés au Xxème siecle (partie 2)
Responsable : Christophe GIBOUT Christophe.Gibout@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Spécialisation thématique en géopolitique à échelle mondiale
Descriptif du Contenu	Ce cours permet d'approfondir avec des exemples précis les thématiques abordées les années précédentes.
Compétences délivrées	Connaissances approfondies, réflexion et distance critique sur les relations internationales, les questions géopolitiques et les grands enjeux du XXIe siècle
Organisation pédagogique	12h (6h CM + 6h) 1 Géopolitique des risques globaux : risques liés au commerce et au système de production mondialisé, 1 2 Géopolitique des risques globaux : risques liés au commerce et au système de production mondialisé, 2 3 Etude de cas : le terrorisme 4 Etude de cas : géopolitique de l'environnement 5 DST 6 Mondialisation, mobilités (tourisme, migrations...) Focus sur la situation géopolitique mondiale actuelle
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	1 Devoir sur Table (dissertation) et 1 examen terminal
Supports pédagogiques	

U5D3 Acteurs et représentations : la science géographique en question	
Responsable : Vincent HERBERT vincent.herbert@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Apporter une réflexion globale aux étudiants sur l'espace géographique, notamment en matière de représentations spatiales. , afin qu'ils prennent conscience de l'importance de l'espace perçu et vécu dans de choix dans les politiques d'aménagement.
Descriptif du Contenu	Approche de l'espace géographique et enseignement des différents concepts spatiaux.
Compétences délivrées	<u>Connaissances fondamentales</u> : épistémologie, notamment dans les concepts spatiaux de la géographie (diverses composantes de l'espace géographique, territoires, milieu et paysage). <u>Outils</u> : expérience d'enquête de terrain : questionnaire de terrain ; travail réflexif sur la carte mentale.
Organisation pédagogique	Plan de cours : CM n° 1 : <i>La géographie partout, pour tous !</i> (Titre issu de l'ouvrage d'A. Bailly). TD n° 1 : Étude de terrain : la digue de Malo-les-Bains – Réalisation d'une carte mentale. CM n° 2 : <i>De l'espace à l'espace géographique</i> . TD n° 2 : Retour d'expérience et préparation de la grille d'entretien en vue de l'enquête. CM n° 3 : <i>Vers le territoire</i> . TD n° 3 : Billan intermédiaire du travail réalisé par les étudiants. CM n° 4 : <i>Le paysage multisensoriel</i> . TD n° 4 : Présentation des résultats de l'enquête par les groupes d'étudiants.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Aménagement du territoire. Enseignement primaire, secondaire et supérieur.
Modalités d'évaluation	Présentation orale (TD). Examen terminal sur table de 3 h.
Supports Pédagogiques	Références bibliographiques <i>a minima</i> (seront complétées en cours) : - Bailly A., Scariati R. (1999) – <i>Voyage en Géographie</i> , Paris, Anthropos, 104 p. - Bonnemaïson J., 2001, La géographie culturelle, CTHS, Villeurbanne, 152 p. - Brunet R., Ferras R., Théry H., 1998 – <i>Les mots de la Géographie</i> , 3 ^e édition, Paris, GIP Reclus. La Documentation française, 518 p. - Di Méo Guy, 2001 – <i>Géographie sociale et territoires</i> , Nousy-Le Grand, Nathan, 317 p. - George P., 1970 – <i>Dictionnaire de géographie</i> . - Lévy J., Lussault M., 2003 – <i>Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés</i> , Paris, Belin, 1034 p. - Lévy J., Lussault M., 2000 – <i>Logiques de l'espace, esprit des Lieux. Géographie à Cerisy</i> , Paris, Belin, 351 p. - Prévot V., 1981 – <i>A quoi sert la Géographie ?</i> Paris, Le centurion, 77 p. Scheibling J., 2011 – <i>Qu'est-ce que la Géographie ? (2^{nde} édition)</i> Paris, hachette, 255 p.

U5D4 Activités maritimes et littorales	
Responsable : Caroline RUFIN rufin@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Connaissances générales pour appréhender les problématiques littorales et maritimes
Descriptif du Contenu	Les espaces littoraux et maritimes sont des territoires d'enjeux à la fois environnementaux et sociétaux. Ils constituent un objet privilégié de l'analyse géographique. Nous aborderons dans cet enseignement aussi bien la gestion territoriale de filières (transport, pêche, aquaculture...), que des problématiques relevant de l'érosion, de l'urbanisation littorale, des conflits, du tourisme et de la fréquentation touristique, de la gestion d'AMP, du développement des EMR, etc.
Compétences délivrées	- compétences analytiques, technique, synthétiques, rédactionnelles : - utilisation de la carte et de la photographie aérienne
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Nous nous attacherons à mieux comprendre les géosystèmes littoraux et maritimes au travers d'exemples régionaux, nationaux et internationaux.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Chargé d'étude
Modalités d'évaluation	Exposé et examen terminal
Supports pédagogiques	

U5D5 Paléogéographie (climats du passé)	
Responsable : Arnaud HEQUETTE arnaud.hequette@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Connaître et comprendre les variations climatiques de la Terre à différentes échelles temporelles. Comprendre les liens océan-atmosphère qui régissent la variabilité du climat terrestre. Comprendre les principes des méthodes qui permettent de reconstituer les climats et les environnements du passé.
Descriptif du Contenu	Ce cours retrace les changements climatiques passés de la planète à différentes échelles de temps, en mettant toutefois l'accent sur la période géologique la plus récente de l'histoire de la Terre qu'est le Quaternaire. Les différentes théories qui ont été avancées pour expliquer les changements climatiques du Quaternaire sont examinées, ce qui permet d'aborder les liens océan/atmosphère dans la dynamique du climat à l'échelle globale. Ce cours est également l'occasion d'étudier certaines des techniques qui ont permis de retracer les variations du climat de la Terre ainsi que des méthodes de reconstitution paléo-environnementales, notamment lors de séances de travaux dirigés.
Compétences délivrées	<p><i>Connaissances fondamentales :</i> Connaissance des changements climatiques majeurs qui se sont produits pendant le Quaternaire ainsi que des causes de ces variations climatiques, connaissances des principes des techniques de datation absolue et des méthodes de reconstitutions paléoclimatiques et paléo-environnementales.</p> <p><i>Outils :</i> Elaboration et analyse de diagramme pollinique, interprétation des rapports isotopiques de l'oxygène dans des carottes marines et dans des carottes de glace.</p>
Organisation pédagogique	<p>12h CM + 12h TD <i>Plan de cours :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Echelles temporelles des changements climatiques et héritages paléo-climatiques 3. L'étude des changements climatiques pendant le Quaternaire <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Le développement du concept de glaciation 3.2. Les techniques de datation 3.3. Les techniques de reconstitution paléo-climatiques et paléo-environnementales 3.4. Hypothèses d'explication des changements climatiques quaternaires 4. Chronologie des changements climatiques pendant le Quaternaire <ol style="list-style-type: none"> 4.1. La chronologie du Quaternaire supérieur 4.2. Le réchauffement climatique postglaciaire 5. Les changements climatiques « anciens » : l'histoire du climat de la Terre et des anciennes ères glaciaires 6. Les effets des changements climatiques sur l'environnement et les êtres vivants : l'évolution des espèces
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 contrôle continu (devoir sur table : analyse de document et/ou exercices) 40% ● 1 examen terminal 60%
Supports pédagogiques	<p><i>Références bibliographiques :</i></p> <p>Dawson, A.G., 1994. <i>Ice Age Earth - Late Quaternary Geology and Climate</i>, Routledge. Londres, 293 p.</p> <p>Deconinck, J.F. 2006. <i>Paléoclimats: l'enregistrement des variations climatiques</i>. Edition Vuibert/Société Géologique de France, 208 p.</p> <p>Foucault, A., 2009. <i>Climatologie et paléoclimatologie</i>. Dunod, Paris, 307 p.</p> <p>Goudie, A., 1992. <i>Environmental Change - Contemporary problems in geography</i>. Oxford University Press, Oxford, 329 p.</p> <p>Gould, S.J., 1997. <i>L'éventail du vivant</i>. Seuil, Paris, 304 p.</p> <p>Rotaru, M., Gaillardet, J., Steinberg, M. et Trichet, J., 2006. <i>Les climats passés de la Terre</i>. Edition Vuibert/Société Géologique de France</p>

U5D6 Aléas et risques naturels	
Responsable : Marie-Hélène RUZ Marie-Helene.Ruz@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Permettre d'appréhender les risques naturels, leurs conséquences et les moyens de lutte mis en œuvre en France.
Descriptif du Contenu	Dans une première partie, les notions d'aléas naturels et de risques sont définies et analysées. Puis en seconde partie, les principaux risques naturels affectant la France sont étudiés ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur prévention et leur gestion
Compétences délivrées	<i>Connaissances fondamentales :</i> Analyse et compréhension des aléas naturels à l'origine des risques. Les risques majeurs en France et leurs conséquences sur les activités humaines. Prévision et prévention des risques naturels. <i>Outils :</i> Analyse et commentaire de cartes et de Plans de Prévention des Risques.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD <i>Plan de cours :</i> - Introduction générale, aléa et risque, définition, les principaux risques naturels : essai de typologie, les outils de prévention des risques naturels en France - le risque inondation - les aléas climatiques - les risques littoraux - le risque mouvements de terrain - les avalanches - les risques lithosphériques Les TD sont des études de cas, à partir de l'analyse de documents, portant sur chaque type de risque. .
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Aménagement du territoire
Modalités d'évaluation	1 contrôle continu (40%) 1 examen terminal (60%)
Supports pédagogiques	PWP des cours et textes à lire disponibles sur Sakai <i>Références bibliographiques :</i> Collectif – 2003. Éduquer pour prévenir les risques majeurs. Aléas et enjeux - Ministère de l'écologie et du développement durable/CNDP www.cndp.fr/eedd/AleasEnjeux/ouvrage.htm Dauphiné A. 2001 - Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer. A. Colin, 288p. Institut Français de l'Environnement - Catastrophes naturelles et plans de prévention des risques. Les données de l'environnement, lettre thématique mensuelle. Lefèvre, C. et Scheider, J. 2003. Les risques naturels majeurs. GB Science Publisher, 324 p. Veyret Y. (coord.) 2005- Risques naturels et territoires - Bulletin de l'Association des Géographes Français

U5P1 Histoire du fait religieux	
Responsable : Grégoire MASSON	
Objectifs généraux	L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à l'histoire de la foi et des croyances éprouvées par les hommes depuis l'Antiquité jusqu'à la période la plus récente.
Descriptif du Contenu	Après une séance introductive consacrée aux concepts, enjeux et débats relatifs à l'histoire du fait religieux, les séances aborderont le thème de façon chronologique afin de comprendre les permanences, les évolutions et les modalités du « croire » et du « faire croire ». Il s'agira également de remettre en contexte le sentiment religieux éprouvé par les hommes afin de voir la façon dont il a été instrumentalisé par les pouvoirs dans leurs logiques politiques et sociales au cours de l'histoire
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : Repères chronologiques et notionnels sur les textes et les contenus des religions ou des mouvements religieux évoqués dans le cadre du cours. Connaissances relatives aux évolutions des politiques à l'égard du fait religieux, notamment autour de la question de la laïcité pour l'époque contemporaine. Outils : Capacités d'analyse et de synthèse. Approche comparative.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Plan de cours 1. Introduction générale sur le thème du fait religieux I^{ère} partie : La foi des anciens 2. Les Égyptiens : la foi et la mort 3. Les Hébreux le 1 ^{er} monothéisme 4. Les Grecs et les Romains : anthropomorphisme et cultes civiques 5. Le christianisme : monothéisme et incarnation II^{ème} partie : la foi des médiévaux 6. Les manifestations de la foi : culte des saints et cultes des reliques, processions, pèlerinages 7. Essor et répression des hérésies 8. La naissance et expansion de l'Islam 9. La foi des médiévaux et la question de l'altérité : rencontre et rejet III^{ème} partie : la foi des modernes 10. La réforme 11. Athéisme et irréligion 12. Le 21 ^{ème} siècle ou le retour du religieux.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Le cours permettra d'étayer la connaissance des étudiants dans un champ fondamental de l'héritage de la plupart des civilisations : le champ culturel. Il sera utile pour les étudiants se destinant aux métiers de la culture et du patrimoine, ainsi qu'aux métiers de l'éducation.
Modalités d'évaluation	Exposé en contrôle continu et examen terminal
Supports pédagogiques	Références bibliographiques : Des références précises seront données dans le cadre du cours, mais on peut d'ores et déjà consulter les sites pédagogiques qui abordent la question. Entre autres : www.ciep.fr/bibliographies-reference/ecole-religion-reperes-bibliographiques https://www.cairn.info/les-religions-dans-l-enseignement-laique—9782130548621-page-

U5P2 Préparation aux concours	
Responsable : Séverine Frere (severine.frere@univ-littoral.fr)	
Objectifs généraux	Donner les informations et la méthodologie nécessaires à la préparation des concours administratifs de la fonction publique territoriale
Descriptif du Contenu	Le cours présente la fonction publique territoriale puis les concours de catégorie B ainsi que leurs épreuves. Enfin il permet des exercices d'entraînement en cours sur différents types d'épreuves à partir d'Annales de concours.
Compétences délivrées	Rédaction de note de synthèse Analyse de dossiers documentaires Compétences rédactionnelles Analyse et synthèse
Organisation pédagogique	<p>12h CM + 12h TD</p> <p>Chap 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction sur les concours administratifs de catégories A, B et C en fonction des niveaux de diplômes et des filières dans la fonction publique territoriale. - Quelques recommandations pour bien se préparer aux concours - Conseils de présentation des copies aux concours - Les épreuves à préparer pour les concours de catégorie B et A (type rédacteur et attaché) - comment se cultiver en vue des concours administratifs : connaître et utiliser les bons outils, savoir comment et où chercher l'information, concevoir des dossiers et des fiches adaptés à ses besoins <p>Chap 2 : L'épreuve de note de synthèse : méthodologie et exercice d'application Travail sur un dossier en classe</p> <p>Chap 3 : L'épreuve de réponse aux questions à partir d'un dossier documentaire méthodologie et exercice d'application Travail sur un dossier en classe</p> <p>Chap 4 : L'épreuve orale au concours de rédacteur et de technicien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie <p>Plusieurs exercices sur Annales de concours en TD</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Rédacteur territorial, Technicien territorial dans les collectivités
Modalités d'évaluation	1 CC en devoir maison 1 examen à partir d'un sujet d'Annales de concours
Supports pédagogiques	Manuels de méthodologie de préparation aux concours de la fonction publique territoriale

Licence Géographie L1-2-3	U5T1 Anglais
Responsables : Valerie Dumortier Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr Thomas Clipet Thomas.Clipet@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	S1 : choix du thème plutôt axé sur : géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; vocabulaire ; entraînement CLES2 S2 : choix du thème plutôt axé sur : risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; vocabulaire ; entraînement CLES1
Compétences délivrées	Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES1 et CLES2
Organisation pédagogique	24h TD L1-2-3 répartis en deux groupes.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)
Modalités d'évaluation	Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h. L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais <i>- CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.</i>
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

	U5T2 Initiation aux Systèmes d'Information en Géographie (SIG)
Responsable : Emmanuel BLAISE emmanuel.blaise@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Descriptif du Contenu	Les Travaux Dirigés ont pour objectif de fournir les connaissances élémentaires sur les S.I.G., à travers des travaux concrets. Les exercices porteront particulièrement sur la gestion des systèmes de coordonnées, la cartographie et la création de données géographiques. Une assistance sur les sujets de dossiers des étudiants sera également proposée.
Compétences délivrées	
Organisation pédagogique	24h TD
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	1 note de Contrôle Continu
Supports pédagogiques	Cours en salle informatique Utilisation du logiciel Qgis

U5T3 Textes Scientifiques Internationaux	
Responsables : Arnaud HEQUETTE (arnaud.hequette@univ-littoral.fr) Christophe GIBOUT (christophe.gibout@univ-littoral.fr)	
Objectifs généraux	Se familiariser avec la littérature scientifique en langue anglaise dans le cadre des disciplines enseignées en Licence de Géographie
Descriptif du Contenu	Les étudiants sont confrontés à des textes scientifiques originaux en langue anglaise, issus de revues disciplinaires internationales ou nationales. Ils doivent les comprendre globalement, parfois les traduire, répondre à des questions quant à leur contenu, le tout se faisant oralement ou par écrit, évidemment toujours en langue anglaise.
Compétences délivrées	Familiarisation avec la littérature scientifique en géographie physique, en géographie humaine et en aménagement. Découverte des codes, usages et normes d'écriture disciplinaire dans les revues scientifiques anglo-saxonnes.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Le cours comprend 12 séances, 6 consacrées à la géographie physique et 6 à la géographie humaine et à l'aménagement.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Secteur de l'enseignement et de la recherche Préparation des concours administratifs ou de l'enseignement
Modalités d'évaluation	Un devoir terminal de 2 heures prenant appui sur un document fourni (à l'exclusion de tout autre document ou matériel) Un contrôle continu au fil de plusieurs séances selon des modalités précisées en cours d'année.
Supports pédagogiques	Les références bibliographiques sont fluctuantes en fonction des thématiques abordées par les articles scientifiques traités dans le cadre de cet enseignement. Pendant les TD (mais pas pendant l'examen), le recours à des dictionnaires bilingues ou anglophones est possible si l'enseignant le juge pertinent.

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.



Programme des enseignements

SEMESTRE 2

2020/2021

U6D1 Géographie régionale : les régions littorales françaises	
Responsable : Anthony JOUVENEL anthony.jouvenel@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Spécialisation thématique en géographie de la France
Descriptif du Contenu	Le cours prolongera les analyses et exemples donnés au premier semestre. De nouvelles régions seront étudiées afin d'aboutir à un panel le plus complet possible de la France des régions, permettant ainsi de conclure la réflexion sur la pertinence de l'échelle régionale française. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration.
Compétences délivrées	Connaissances approfondies, réflexion et distance critique sur l'aménagement, les outils du territoire, la France à diverses échelles.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Le cours prolongera les analyses et exemples donnés au premier semestre. De nouvelles régions seront étudiées afin d'aboutir à un panel le plus complet possible de la France des régions, permettant ainsi que conclure la réflexion sur la pertinence de l'échelle régionale française : recherche de régions-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	2 évaluations en contrôle continu (1 exposé à l'oral + 1 devoir sur table en 2h sous la forme d'un commentaire de documents). Examen terminal : dissertation en 3h.
Supports pédagogiques	- REGHEZZA-ZITT M., <i>La France dans ses territoires</i> , éditions SEDES, Paris, 2011.

U6D2 – Géographie Economique : géographie des transports et des mobilités	
Responsable : Jean-Marc JOAN jmj.conseil@wanadoo.fr	
Objectifs généraux	<p>Les transports et les mobilités associées sont devenus des composantes essentielles dans le fonctionnement quotidien de nos sociétés. Que serait la mondialisation de l'économie sans moyens de transports ? Quel aménagement du territoire sans transports ? Les transports ne modèlent-ils pas l'organisation urbaine ? L'accessibilité n'est-elle pas le 1^{er} facteur de localisation de nombreuses entreprises ou l'un des principaux critères de choix d'un lieu de résidence ? Les blocages des villes, des régions, des pays ... ne sont-ils pas occasionnés par des dysfonctionnements dans les transports ? Bref, le transport n'est pas une fin en soi, il est parfois subi, et pourtant, il est au cœur de nos choix quotidiens et structure l'organisation et l'avenir des territoires.</p> <p>Cette unité a pour objectif d'appréhender cette composante de la géographie économique. Elle est centrée sur la géographie des transports et des mobilités.</p>
Descriptif du Contenu	<p>Structuration du cours (12h CM + 12h TD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partie introductive : l'importance des transport et les enjeux multiples associés (militaires, politiques, stratégiques, économiques, aménagement du territoire, sociaux, confort de vie, environnementaux ...). - Partie 1 : Quelques concepts de la géographie des transports <ul style="list-style-type: none"> . Contraintes physiques . L'espace géographique et les transports . Les réseaux de transport - Partie 2 : L'évolution historique des transport <ul style="list-style-type: none"> . Période pré-industrielle . Période industrielle et 1^{ère} révolution des transports . Les transports de l'ère fordiste . Les transports de l'ère post-fordiste - Partie 3 : Analyse de quelques systèmes de transport en France <ul style="list-style-type: none"> . Le système routier . Le système ferroviaire . Les transports urbains . Les transports de l'ère post-fordiste - Partie 4 : Transports et organisation du territoire (travail de synthèse)
Compétences délivrées	<ul style="list-style-type: none"> - Des connaissances fondamentales dans le domaine du transport - Analyse statistique - Travail sur cartes - Réalisation cartographique - Recherche documentaire - Travail individuel et travail en groupe - Synthèses - Présentation orale de 10' + débat sur des thématiques actuelles
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	<ul style="list-style-type: none"> - Géographie économique ciblée sur le secteur des transports - Capacité à analyser le rôle des transports et l'aménagement et le développement des territoires - Approche de la gouvernance et des stratégies d'acteurs (notions toujours difficiles à appréhender)
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Examen terminal (CT) comptant pour 50% de la note finale - Contrôle continu (CC) comptant pour 50% et se composant de plusieurs notes (avec coefficients) : <ul style="list-style-type: none"> . Dossier analyse plate-forme d'interconnexion (travail en groupe) . Présentation orale sur une thématique actuelle (travail en groupe)

	<ul style="list-style-type: none"> . Analyse statistique et synthèse (travail individuel) . Analyse cartographique du Calaisis (travail individuel)
Supports pédagogiques	<p>Le cours s'appuie sur un support <i>power-point</i> avec de nombreuses illustrations cartographiques et photographiques</p> <p>Références bibliographiques (non exhaustives et pour information car souvent anciennes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mérenne E., Géographie des Transports, PUR, 2008 - Marcadon J., Auphan E., Barré A., Chesnais M., <i>Les transports</i>, Paris, Colin, 1997 - Merlin P., <i>Géographie, économie et planification des transports</i>, Paris, PUF, 1991 - Merlin P., <i>Géographie des transports</i>, Paris, PUF, 1992 - Wolkowitsch M. <i>Géographie des transports</i>, Paris, A. Collin, 1992 - Ouvrages sectoriels sur les transports routiers, ferroviaires ou par régions <p>En 2017, une visite du chantier du nouveau port de Calais (Calais Port 2015) avait été organisée avec quelques étudiants volontaires.</p>

U6D3 Aménagement et politiques urbaines	
Responsable : Thomas WATTEZ	
Objectifs généraux	Ce cours vise à cadrer les politiques urbaines : pourquoi elles sont menées, comment elles le sont et avec quelles difficultés. Pour concrétiser le cours, plusieurs cas d'étude seront présentés afin d'étudier pourquoi ils ont été réalisés, comment, mais aussi avec quels résultats.
Compétences délivrées	Elaboration et mise en œuvre de projet urbain / stratégie urbaine. Evaluation des politiques publique.
Organisation pédagogique	<p>PARTIE COURS (12H CM + 12H TD)</p> <p>1. Pourquoi aménager le territoire et les villes ? Si les collectivités territoriales élaborent et mettent en œuvre des politiques en matière d'aménagement, c'est pour répondre à des problématiques très variées (difficulté de circuler, manque de logement, crise économique, crise environnementale, risque inondation, etc.).</p> <p>2. Quelles solutions pour aménager ? Les outils des politiques urbaines sont très diverses : réalisation d'infrastructures de transport ou d'équipements, rénovation urbaine, grand projet urbain, traitement de l'espace public, etc.</p> <p>3. La difficile mise en œuvre des politiques Les politiques urbaines sont souvent difficiles à mettre en œuvre : multiplicité des acteurs concernés et empiement administratif, coûts pharaonique des projets, procédures, etc.</p> <p>4. Présentation du marché immobilier et du calcul du promoteur La politique urbaine vise presque toujours à faire émerger une nouvelle offre immobilière (activité et logement). Ainsi, on ne peut imaginer élaborer des politiques urbaines sans avoir une vision précise du fonctionnement du marché immobilier et des comportements des acteurs concernés.</p> <p>Pour illustrer le cours, présentation de cas pratiques, avec pour chacun, une question : pourquoi, comment et avec quelle réussite ?</p> <p>2 projets existants : - Abandoibarra à Bilbao - Euralille à Lille</p> <p>2 projets à venir : - Le Canal Seine Nord Europe - La liaison ferroviaire Roissy Picardie</p> <p>PARTIE TD Les TD seront consacrés à une étude de cas. Par groupe de 3 personnes, il s'agira de travailler sur un territoire, quartier ou petite ville : comprendre les dynamique en cours et identifier les enjeux ; faire des propositions en matière de stratégie urbaine ; identifier les freins et y répondre.</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Projet urbain / aménagement du territoire / planification / évaluation des politiques publiques.
Modalités d'évaluation	Dissertation à la fin du cours : 2h (60%) Note TD (contrôle continu) (40%)

U6D4 Aménagement du littoral	
Responsables :	Arnaud HEQUETTE (arnaud.hequette@univ-littoral.fr) Mariontonia LO PRETE (Mariantonia.Lo-Prete@univ-littoral.fr)
Objectifs généraux	Connaissance des grandes politiques d'aménagement du littoral et des techniques de protection des côtes.
Descriptif du Contenu	Le cours aborde au travers d'exemples concrets les aménagements et leurs conséquences sur le littoral.
Compétences délivrées	Compétences en géomorphologie, en environnement, en politiques étatiques et en droit
Organisation pédagogique	Les six premières séances feront un exposé détaillé des différentes techniques de protection du trait de côte en distinguant les méthodes dites dures et les méthodes dites souples en mettant en évidence, au travers d'exemples, leurs avantages et leurs inconvénients. Les six dernières séances considèreront, au travers d'exemples, les grandes politiques d'aménagement du littoral français depuis les années 1950 jusqu'à la gestion intégrée et raisonnée du littoral
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Gestion du littoral
Modalités d'évaluation	Contrôle continu et examen terminal
Supports pédagogiques	

U6D5 Les pollutions atmosphériques	
Responsable : Olivier COHEN olivier.cohen@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce cours aborde un problème environnemental majeur d'aujourd'hui dont les causes et les effets peuvent être étudiés à différentes échelles de temps et d'espace. Les étudiants découvrent la diversité des sources de polluants (naturelles et anthropiques) et la multiplicité de leurs impacts. Les stratégies de lutte contre les pollutions atmosphériques sont étudiées également par niveaux d'échelle : du niveau international (conférences sur le changement climatique) à l'échelle locale (Plans Air Climat Energie Territoriaux).
Descriptif du Contenu	Le problème est étudié dans une approche intégrée/systémique : comment les activités humaines contribuent-elles à émettre différents types de polluants atmosphériques et à générer plusieurs types de pollutions ? Comment ces pollutions perturbent-elles l'atmosphère, le climat mondial (les climats zonaux) et la biosphère, cela à différentes échelles spatiales et temporelles ? Comment lutter contre ces pollutions atmosphériques ?
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : comprendre les enjeux des pollutions atmosphériques à différentes échelles spatiales et temporelles ; découvrir les stratégies de lutte contre les pollutions atmosphériques qui sont envisagées comme des outils de gestion de l'environnement. Outils : les travaux dirigés de cette unité d'enseignement proposent un grand nombre d'analyses de documents.
Organisation pédagogique	Plan de cours (12h CM + 12h TD) <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux polluants et leurs sources - Exemples de pollutions atmosphériques à différentes échelles spatiales : le SMOG urbain, les pluies acides, la raréfaction de la couche d'ozone - L'effet de serre anthropique - Stratégies de lutte contre les différentes pollutions atmosphériques
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites (40 %) Examen terminal : dissertation ou commentaire de documents (60 %)
Supports pédagogiques	Références bibliographiques DENHEZ, F., 2007. <i>Atlas du changement climatique - Un risque majeur pour la planète</i> . Ed. Autrement, Paris, 80 p. + annexes. GIEC, 2013. <i>Changements climatiques 2014 : rapport de Synthèse. Résumé à l'intention des décideurs</i> . GIEC, Genève, Suisse, 31 p GIEC, 2014. <i>Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse</i> . Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. GIEC, Genève, 161 p. GIEC, 2014. <i>Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs</i> . Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Organisation météorologique mondiale, Genève, 34 p. UNEP, 2012. <i>GEO5 Global Environment Outlook ; Environment for the future we want</i> . UNEP, Malta, 528 p. VEYRET, Y. & CIATTONI, A., 2011. <i>Géo-environnement</i> . Armand Colin, collection Campus, Paris, 186 p.

U6D6 Géographie et environnement : l'évolution des grands milieux naturels du globe	
Responsable : Marie-Hélène RUZ Marie-Helene.Ruz@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	L'objectif principal de ce cours est de développer les capacités d'analyse des milieux naturels et des changements environnementaux d'origine naturelle ou anthropique qui les affectent, et ce à différentes échelles temporelles et spatiales
Descriptif du Contenu	Sont abordés dans ce cours : le concept d'équilibre dynamique des milieux naturels, les impacts des changements climatiques sur l'environnement pendant le Quaternaire (modifications des reliefs et des systèmes hydrographiques, variations du niveau marin, effets sur la répartition des biomes), les changements environnementaux depuis le début de l'Holocène et leurs impacts.
Compétences délivrées	<i>Connaissances fondamentales :</i> Evolution des grands milieux naturels du globe, en réponse aux changements climatiques passés et évolution future dans un contexte actuel de réchauffement climatique. <i>Outils :</i> Analyse de textes scientifiques : développement des capacités de synthèse et de l'aptitude à s'exprimer à l'oral.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD <i>Plan de cours :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale, Le concept de « géosystème » - Les grands changements environnementaux pendant le Quaternaire - Les impacts géomorphologiques des glaciers - Les milieux périglaciaires - Les milieux chauds : les déserts et leur évolution - Les milieux tropicaux humides et leur évolution - Les changements brutaux : le volcanisme <p>Pendant les séances de TD chaque étudiant expose oralement une synthèse d'un article scientifique en lien avec les cours</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Enseignement Aménagement du territoire
Modalités d'évaluation	1 contrôle continu : exposé oral (40%) 1 examen terminal (60%)
Supports pédagogiques	PWP des cours, documents de cours disponibles sur Sakai <i>Références bibliographiques :</i> COQUE, R., 1993. Géomorphologie. Armand Colin, Paris, 503 p. DAWSON, A.G., 1994. Ice Age Earth - Late Quaternary Geology and Climate, Routledge. London, 293 p. EASTERBROOKES, D.J. 1993. Surface Processes and Landforms. Macmillan, New York, 520 p. GODARD, A. et ANDRE, M-F. 1999. Les milieux polaires. Armand Colin, 451 p. GOUDIE, A., 1992. Environmental Change - Contemporary problems in Geography. Oxford University Press, Oxford, 329 p.

U6P1 Voyage d'étude : aborder les enjeux urbains d'une grande ville littorale	
Responsable : Anthony JOUVENEL anthony.jouvenel@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Mettre en pratique les connaissances acquises durant votre cursus de géographie
Descriptif du Contenu	Nous partons 3-4j à la découverte d'une agglomération littorale ou fluviale (ex : Bordeaux, Nantes, Le Havre, Marseille, Paris...)
Compétences délivrées	Vous devez être capable de lire le paysage, de décrire la ville historique, la ville actuelle et ses activités...
Organisation pédagogique	Voyage en France de 3 à 4 jours Une fois la destination choisie avec les enseignants de géographie, vous devrez nous proposer au choix un sujet et une problématique. Une fois acceptés, vous devrez préparer votre exposé en totale autonomie et nous le présenter lors du voyage d'étude.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Exposé <i>in situ</i>
Supports pédagogiques	

U6P2 PPP unité 3 : le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel)	
Responsable : Séverine FRERE severine.frere@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les étudiants à la recherche d'un stage en lien avec leur projet professionnel et personnel - Les aider à la réalisation d'un mémoire - Aide à la préparation de la soutenance.
Contenu	<p>Le cours travaille les méthodes et outils de recherche de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.</p> <p>Il apporte les éléments méthodologiques nécessaires à la rédaction du mémoire et à sa soutenance.</p>
Compétences délivrées	<p>Outils d'aide à la recherche de stage et d'emploi</p> <p>Esquisse du projet professionnel et personnel</p>
Organisation pédagogique	<p>10h TD</p> <p>Séance 1 : Présentation des démarches à effectuer, identification des projets des étudiants, comment et où trouver les structures où candidater</p> <p>Séance 2 Travail sur les outils (CV et lettres)</p> <p>Séance 3 Les attendus et le contenu du mémoire de stage</p> <p>Définition des missions de stage et conventions</p> <p>Séance 4 Travail sur le bilan du stage</p> <p>Comment définir une problématique et un plan pour le mémoire</p> <p>Séance 5 : problèmes rédactionnels rencontrés pour le mémoire et soutenances</p> <p>Séance 6 : intervention du CEL sur l'entreprise</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Tout type de secteurs et activités auquel l'étudiant peut accéder avec un parcours en géographie.
Modalités d'évaluation	Mémoire de stage et soutenance
Supports pédagogiques	Diaporama présentant les sites et outils à disposition des étudiants, outils du SUAIOF

Licence Géographie L1-2-3	U6T1 Anglais
Enseignant référent : Valérie Dumortier / Déborah Derdoukh	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	<p>S1 : choix du thème plutôt axé sur : géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; vocabulaire ; entraînement CLES2</p> <p>S2 : choix du thème plutôt axé sur : risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; vocabulaire ; entraînement CLES1</p>
Compétences délivrées	Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES1 et CLES2
Organisation pédagogique	<p>24h TD L1-2-3 répartis en deux groupes.</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)
Modalités d'évaluation	Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h. L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais <i>- CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.</i>
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

U6T2 Projet tutoré en SIG	
Responsable : Olivier COHEN olivier.cohen@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Dans cette unité d'enseignement, les étudiants sont mis en situation préprofessionnelle. Ils sont amenés à travail par petits groupes sur un projet tutoré. Sur le modèle des ateliers réalisés en master Politiques d'Aménagement et d'Urbanisme Littoral : ils doivent répondre à une « commande » passée par un laboratoire de recherche, une collectivité locale, un EPIC ou une association. Cette commande comprend toujours un volet cartographie par Système d'Information Géographique.
Descriptif du Contenu	<p>Dans le cadre de ce projet tutoré, les étudiants sont amenés à travailler en autonomie (sous la supervision de l'enseignant et du commanditaire). Ils doivent prendre contact avec le commanditaire pour préciser la commande, savoir organiser des réunions et en faire un compte-rendu, savoir établir plus rétroplanning et s'y tenir, savoir gérer le travail en groupes, savoir collecter les informations et les données nécessaires pour la réaliser, réviser et perfectionner leurs compétences en SIG, savoir produire des cartes et un rapport de qualité professionnelle.</p> <p>Chaque semaine, un point d'étape est fait : vérification des objectifs atteints, révision du rétroplanning, tutorat méthodologique et technique.</p>
Compétences délivrées	<p>Connaissances fondamentales : Systèmes d'Information Géographique, fonctionnement de l'établissement commanditaire, gestion de projet</p> <p>Outils : SIG, gestion de projet.</p>
Organisation pédagogique	<p>24h TD</p> <p>Grandes phases de déroulement : présentation des commandes, initiation à la gestion de projet, réalisation du projet.</p> <p>Chaque semaine, un point d'étape est fait : vérification des objectifs atteints, révision du rétroplanning, tutorat méthodologique et technique.</p>
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : rapport écrit et présentation orale du projet terminé. L'avancée du projet pendant le semestre est prise en compte.
Supports pédagogiques	

Licence Géographie	U6T3 Commentaires de documents
Responsable : Emmanuel BLAISE emmanuel.blaise@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce cours permet d'approfondir les connaissances des étudiants dans la méthodologie des commentaires de cartes topographiques et thématiques. L'analyse de paysages et d'organisation de l'espace à partir de la carte topographique et de documents complémentaires (données INSEE, coupes et cartes géologiques, reportages télévisés, articles de presse et scientifiques, etc.) sera le point central de ce cours qui abordera des cas d'études variés (espaces ruraux, urbains, industriels, littoraux, etc.)
Descriptif du Contenu	Analyse et commentaire de documents Réalisation de schémas thématiques. Présentation orale
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales du commentaire de documents Analyse de documents (cartes, photographies, articles de presse, données statistiques, etc.) Analyse de la provenance des documents et étude de la fiabilité des données Utilisation des ressources géographiques en ligne
Organisation pédagogique	24h TD 1 – Etude de la morphologie urbaine et la métropole de Caen (photos, cartes topo et données statistiques) 2 – Etude de photographies aériennes de l'organisation spatiale de Longwy 3 – Etude de l'itinéraire migratoire des réfugiés sub-sahariens (cartes, textes et données statistiques) 4 – Etude de la question migratoire en Guyane française (articles scientifiques, cartes topo, reportages télévisés et données statistiques) 5 – Etude du nouveau découpage des régions françaises
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Aménagement, Collectivité territoriale, Enseignement, etc.
Modalités d'évaluation	1 Présentation orale 1 Devoir sur table 1 Examen Terminal
Supports pédagogiques	- Tiffou, J., 2000. Commenter la carte topographique aux examens et concours. - Metton, A. and Gabert, P. eds., 1992. Commentaire de documents géographiques de la France. Sedes. - Cadène, P. and GABDAL, S., 2004. Le commentaire de cartes et de documents géographiques. Belin.

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

Modalités de Contrôle des Connaissances LICENCE

Adoption par la CFVU 31/01/2017 (et CFVU du 25/09/2018 pour les stages)

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- le code de l'éducation, notamment ses articles L. 123-3, L. 242-1, L. 335-6, L. 611-2, L. 612-2 à L. 612-3, L. 613-1, L. 613-3 à L. 613-5, L. 613-7, L. 614-3, L. 711-1, R. 335-12 à R. 335-35 et D. 123-12 à D. 123-14 ;
- la LOI n°2013-660 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013 ;
- l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence mis à jour;
- l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnel et master
- le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 et la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 sur l'aménagement des examens et des concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap
- le décret n° 2002-707 du 29 avril 2002 relatif au sport de haut niveau, l'article L611-4 du code de l'éducation et la note de service du 30 avril 2014 définissant les aménagements nécessaires à l'organisation et le déroulement des études ;
- l'arrêté du 22 mai 2000 sur le CLES ;

Stages :

- code de l'éducation, notamment ses articles L124-1 à L124-20, D124-1 à D124-9
 - code du travail
 - code de la Sécurité sociale
 - loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires
 - décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages
 - la CFVU du 24 juin 2014 sur le LANSAD ;
 - **l'adoption par la CFVU du 31/01/2017 et CFVU du 25/09/2018 (stages);**
- Attention : mise en oeuvre des MCC Licence à compter de la rentrée 2017/2018 pour tous les étudiants inscrits en Licence.**

Chapitre I : Dispositions générales

Règlement des études

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département et transmis pour validation définitive au président de l'université.

La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date. MAJ Mai 2019

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

Calendrier universitaire

L'année universitaire s'organise entre le début du mois de septembre de l'année civile N et la fin du mois de septembre de l'année civile N+1 (délibérations de jury comprises).

Chapitre II : Accès aux études de licence, inscription et progression

- Dans les conditions définies à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, les étudiants, pour être inscrits dans les formations universitaires conduisant au diplôme de licence, doivent justifier :

- soit du baccalauréat ;
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires ;
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale ;
- soit, pour l'accès aux différents niveaux, de l'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 (Validation des Etudes et VAP) du code de l'éducation.

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Cependant, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L1, s'inscrira de nouveau en L1, et est autorisé à s'inscrire également en L2.

De même, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L2, s'inscrira de nouveau en L2, et est autorisé à s'inscrire également en L3.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1.

Chapitre III : Validation des parcours de formation

- **Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.** Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Le mode du contrôle continu et régulier est à privilégier sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

*** Contrôle continu et examen terminal.**

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

Le Département Géographie applique la règle suivante : dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60 % de la note.

* Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies.

- Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Le nombre de crédits affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique) :

- les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ;
- les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés) ;

La note obtenue à une épreuve repassée en session 2 est conservée et annule la précédente.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

- Les parcours de formation organisent l'acquisition des unités d'enseignement et du diplôme de licence selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

Dans le cadre du système européen de crédits, la compensation est organisée de la manière suivante : chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits ; l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients.

Les unités d'enseignement sont affectées de coefficients qui peuvent être différenciés dans un rapport variant de 1 à 5.

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation telles que décrites dans le paragraphe suivant. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

1. D'une part, **la compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres au sein d'une même année de licence en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.**

2. Par décision de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, un dispositif

spécial de compensation peut être mis en oeuvre qui permette à l'étudiant d'en bénéficier à divers moments de son parcours et, notamment, lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

- Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Une session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

Sous réserve de dispositions pédagogiques particulières arrêtées par la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, l'intervalle entre ces deux sessions est au moins de deux mois et un dispositif pédagogique de soutien est mis en place.

On entend par « session », l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

- Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Le jury comprend au moins 3 personnes parmi les titulaires ou suppléants désignés par le Président.

La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants. De plus, les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, en tant que de besoin, individuel. La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en oeuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

Si un affichage des résultats est envisagé de façon dématérialisée (internet par exemple), l'autorisation de l'étudiant sera sollicitée.

- BONUS :

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs...) en plus du programme normal, pour un bonus fixé à 3% du total maximum des points.

Important :

* Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, les points bonus se cumulent (le cumul ne pouvant dépasser les 3% prévus)

* Au maximum, l'étudiant pourra obtenir 0,6 points de bonus à l'année.

Attention : le BONUS de l'année est égal à : (BONUS semestre 1 + BONUS semestre 2)/2

- Diplômes

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (L1 et L2).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L3 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Les établissements habilités à délivrer le diplôme national de licence sont habilités à délivrer, au niveau intermédiaire, le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), dans le domaine de formation concerné, qui correspond à l'obtention des 120 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus de licence. Il est délivré à la demande de l'étudiant.

- Déroulement des examens

* **Le sujet d'examen** doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et tout objet connecté (téléphone portable, montre, lunettes..) sont interdits (les étudiants en seront informés).

*** Retard**

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

*** Défaillance**

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

* Absence aux examens

Session 1 : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

Session 2 : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 2 :

- Si il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise.

- Si il était déjà absent en session 1 :

↳ Absence justifiée en session 2 (ABJ) : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant ;

↳ Absence injustifiée en session 2 (ABI) : l'étudiant est ajourné

Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

L'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non défaillant.

Attention : ABI ou ABJ = note « 0 » dans APOGEE ; blocage manuel dans APOGEE pour ABI.

Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.

La présence des étudiants boursiers à l'ensemble des enseignements, examens et contrôles continus est obligatoire.

- **Régime Spécial d'Etudes** : art 10 arrêté du 22/01/2014 (voir visas)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment des étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des femmes enceintes, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des artistes et des sportifs de haut niveau. Ces modalités pédagogiques peuvent s'appuyer sur les technologies numériques.

* Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN). Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

* Handicap :

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

* Statut d'Etudiant Salarié :

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 h par mois ou 120 h par trimestre.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

Chapitre IV : Stage

Attention : les règles définies dans ce chapitre ne s'appliquent pas pour les étudiants en formation continue.

Sont distingués :

* **le(les) stage(s) validant** pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des **ECTS**.

* **le(les) stage(s) facultatif(s)** et/ou **volontaire(s)** réalisé(s) par l'étudiant après autorisation du responsable de la formation. Ces stages donnent lieu à des **points bonus**.

L'un ou l'autre doivent faire l'objet d'une restitution notée qui peut être par exemple : un rapport de stage, une soutenance, une fiche reprenant les compétences acquises....

L'**évaluation** doit bien être rapportée à l'**année universitaire pendant** laquelle le stage est effectué

- La **durée maximale** d'un stage ne peut excéder **924 heures (équivalent 6 mois à 154 heures)**, prolongation éventuelle comprise.

- Les stages doivent être réalisés dans le respect du calendrier des formations adopté par la CFVU.

- Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

- Les guides des études doivent préciser les modalités de suivi et d'évaluation du stage, ainsi que le calendrier.

LA FRAUDE AUX EXAMENS

Un étudiant surpris en flagrant délit de fraude (ex : *antisèches (feuilles de brouillon manuscrites, fiches de révision, ...), téléphone portable, tablette électronique, etc*) ou de tentative de fraude peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire délivrée par la Section disciplinaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale (composée de membres élus du Conseil académique).

Les sanctions disciplinaires applicables dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sont :

- L'avertissement ;
- Le blâme ;
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis, si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- L'exclusion définitive de l'établissement;
- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans;
- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Conformément à l'article R.811-11 du code de l'éducation, toute sanction prévue au présent article et prononcée dans le cas d'une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé, la nullité de cet examen ou de ce concours.

Le cadrage ci-dessous a été voté le 18 juin 2015 en CFVU (adopté à l'unanimité). Il est la suite des travaux du groupe de travail LANSAD qui s'est tenu en 2013 et de la présentation du Livre Vert LANSAD adopté à l'unanimité en CEVU le 26 mars 2013. Le Service LANSAD/CRL/CLES est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : lansad@univ-littoral.fr - 0321994187

Le Département Langues & Langues Appliquées a la responsabilité des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LANSAD, dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LANSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.

Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD en Licence

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5^e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO) - une note de compréhension écrite (CE) - une note de production écrite (PE) - une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO) - une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL. Les examens terminaux communs de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

Déroulement de la session 1

Cadrage général pour chaque année d'études.

L1 examen terminal = CE + PE (1h30) et contrôle continu = CO + PO + CRL

L2 examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL

L3 S5 tout en contrôle continu (CE + PE + CO + PO + CRL)

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Des dispositions particulières s'appliquent pour les groupes de niveau inter-années : le cadrage pour ces filières se répartit entre examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL.

Les étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants handicapés, les artistes et les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les matières et épreuves proposées en contrôle continu uniquement puissent être évaluées dans le cadre d'un rattrapage pendant un des TD.

Déroulement de la session 2

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation. Cadrage général pour chaque année d'études en session 2 :

L1 Examen terminal = CE + PE (1h30) et/ou PO et/ou CO

L2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) et/ou PO

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) et/ou PO

L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) et/ou PO (L'étudiant garde la note CLES)

Cas particulier : il n'est pas possible de proposer une session 2 pour le CRL (travail en autoformation).

Des dispositions particulières s'appliquent pour les groupes de niveau inter-années : le cadrage pour l'examen terminal de session 2 est le suivant : CO + CE + PE (2h) et/ou PO (L'étudiant garde la note CLES en L3 S6)

Absence aux examens (terminaux et/ou en contrôle continu)

Session 1 : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

Session 2 : Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 2 :

- Si il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise.

- Si il était déjà absent en session 1 :

↳ Absence justifiée en session 2 (ABJ) : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant ;

↳ Absence injustifiée en session 2 (ABI) : l'étudiant est ajourné

Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

L'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non défaillant.

Attention : ABI ou ABJ = note « 0 » dans APOGEE ; blocage manuel dans APOGEE pour ABI.

Cas particulier : il n'est pas possible de proposer une session 2 pour le CRL (travail en autoformation), l'ABI est transformé en 0 en session 2.

Un étudiant redoublant peut :

- soit conserver l'ensemble des 5 notes obtenues en année N-1

- soit repasser les 5 matières (= 5 notes)

CLES et certifications en langues

Intégration du CLES en L3 – semestre 6

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 6 de L3 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1. Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES Licence 3 – Semestre 6

Obtention d'une certification de niveau B2 : 20/20 Obtention d'une certification de niveau B1 : 16/20

Voici le tableau de correspondance des notes **Obtention d'une certification B2**

(CLES) pour le niveau LICENCE

uniquement. **Obtention d'une certification**

B1

4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

INFORMATIONS PRATIQUES

LES GEO-TROTTEURS



Association et BDE de la licence de Géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale, les Géo-Trotteurs ont pour but de Promouvoir la géographie en tant que discipline universitaire, créer du lien social entre les étudiants de géographie, et organiser des événements et des actions en lien avec le développement durable et la préservation de l'environnement.

N'hésitez pas à les rejoindre !!!

Mail : geo.trotteurs@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/bdegeotrotteurs/>

S.U.A.I.O.I.P

Service **U**niversitaire d'**A**ccueil, d'**I**nformation, d'**O**rientation et **I**nsertion **P**rofessionnel

- Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à vous **informer** sur :
 - la poursuite d'études, les débouchés et les métiers accessibles après votre diplôme
 - les différentes procédures liées aux changements de filières, à la réorientation et aux dispositifs d'aide à la réussite
 - l'actualité du recrutement, les nouvelles formations, les concours, grâce aux fonds documentaire composé d'ouvrages et de revues.
 - Le devenir des étudiants ayant suivi votre formation avant vous.
- Le SUAIOP vous **accompagne** également dans :
 - La construction de votre projet professionnel à travers des RDV individuels, des ateliers, des modules de formation.
 - La recherche de stage sur RDV et lors des Journées du Premier Emploi.
 - La relecture des tes CV, lettres de motivation et dans la préparation des entretiens d'embauche sur RDV ou via l'atelier « Corrige Vite ton CV ».
- Le SUAIOP **facilite** :
 - Les liens avec le monde professionnel grâce : à la diffusion des offres de stage et d'emploi. L'organisation de journées de rencontre avec des entreprises et des acteurs de l'emploi.
 - après votre formation à l'université, nous vous contacterons afin de savoir ce que vous devenez : poursuite d'études, insertion....

Maison de l'étudiant

Avenue de l'Université à Dunkerque

Tél : 03-28-23-75-50

E-Mail : suaiodk@univ-littoral.fr

S.U.A.P.S

Services **U**niversitaire des **A**ctivités **P**hysiques et **S**portives

Le SUAPS vous propose un éventail de plus de 25 activités réparties sur les 4 sites universitaires. Il organise, développe et anime ces activités physiques et sportives pour tous les étudiants de l'ULCO. Il met en place des tournois, nuits du sport et Journée du Sport sur les différents sites de l'Université. Dès la rentrée, les plannings sont affichés dans les sites universitaires et distribués lors des pré-rentrées.

Contact : le secrétariats SUAPS : Mme Leulliette , 03 28 23 76 67 suaps.dunkerque@univ-littoral.fr

Soins

- Consultations (Soins urgents, Vaccinations, Certificats de sport, Renouvellement pilules contraceptives)
- Examen de santé réglementaire
- Accompagnements et intégration des étudiants en situation de

handicap, Consultations infirmière et médicale sur rendez-vous

tous les jours.

Consultations psychologiques

Mal être, isolement, difficultés psychologiques... entretiens sur rendez-vous auprès de la secrétaire (03.28.23.71.61) ou smppsdk@univ-littoral.fr

Prévention

- Gestion du stress, nutrition, auto évaluation santé
- Formation secourisme (PSC1) : délivrance du diplôme « Protection et Secours Civique niveau 1
- Universanté Nutrisport en octobre novembre testez vos performances, village santé- prévention

Une équipe de professionnels de santé

Infirmières/Médecins/Secrétaire/Psychologues

Contacts

Secrétariat tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 03.28.23.71.61

smppsdk@univ-littoral.fr

<http://www.univ-littoral.fr/vieetudiante/sante.htm>

Bibliothèque Universitaire (BULCO)

Vous pouvez **consulter sur place** à la BULCO des **documents libres et gratuits** pour tous les publics, il suffit de vous inscrire (gratuit et obligatoire pour les étudiants).

Différents services vous y seront proposés :

- **des Espaces de travail** : Afin de travailler dans les conditions qui vous conviennent le mieux, vous trouverez à la BULCO, des zones de silence et des salles de travail en groupe (réservables à l'accueil des bibliothèques).

- **Internet et Wi-Fi** : Des postes informatiques permettent de se connecter à Internet et à OpenOffice. Les étudiants, enseignants, et le personnel de l'ULCO disposent d'un accès Wi-Fi au sein des bibliothèques.

Photocopieurs et imprimantes

Des photocopieurs et des imprimantes sont à votre disposition (service payant).

Animations culturelles

Des animations culturelles sont proposées régulièrement.

Le responsable de l'animation culturelle de la BULCO et toute son équipe sont à votre écoute pour recueillir vos remarques et suggestions.

Suivez l'actualité culturelle (expositions, conférences, projections...) sur Bulcoblog, Facebook et Twitter.

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site de la BULCO :

<http://bulco.univ-littoral.fr/> ou **Contact mail : bulco@univ-littoral.fr**

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du décret n°2007-1915 du 26 décembre 2007 concernent les activités suivantes :

- le tutorat d'accueil
- le tutorat d'accompagnement pédagogique dont le tutorat dans le cadre du Parcours Régional de Réussite en Etudes Longues (PRREL)
- le tutorat en bibliothèque universitaire
- le tutorat en bureautique
- l'appui aux personnels de bibliothèques (monitorat)
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- l'animation sportive et culturelle
- la promotion de l'offre de formation

Les caractéristiques et rémunérations des différents contrats étudiants sont renseignées dans la liste des emplois étudiants.

Les horaires de travail seront déterminés ultérieurement par le responsable de tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais (soit sur Apoweb, soit à la chaîne d'inscription), les contrats ne pouvant débuter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre d'heures maximales autorisées par étudiant au cours d'une même année universitaire est de 180 heures.

Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emploi en sélectionnant les numéros d'annonces souhaités (maximum 5 annonces) directement sur la page de candidature.

Attention : afin de faire acte de candidature à l'une des offres d'emploi, vous devez créer un compte puis vous connecter à l'application informatique sur le portail de l'ULCO.

Les dossiers recevables seront consultés par les référents des départements composantes et services concernés pour sélection des candidats retenus. Les candidats recevront ultérieurement un courriel les informant de la suite réservée à leur candidature.

Une fois saisi, le dossier devra immédiatement être imprimé et signé puis envoyé avec les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

Université du Littoral Côte d'Opale
Direction des Ressources Humaines
Bureau du personnel BIATOSS
1 place de l'Yser - BP 71022
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Attention : votre candidature ne sera effective qu'à réception de votre dossier et des pièces jointes nécessaires à la Direction des Ressources Humaines.

Vous pourrez consulter le suivi de votre dossier en vous connectant à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe.

CONTACTS

Direction du Département Géographie :	M. JOUVENEL direction.geographie@univ-littoral.fr
Responsable d'année/Président de Jury en L3 :	Mme FRERE severine.frere@univ-littoral.fr
Secrétariat Licence Géographie :	Mme Emilie FERYN secretariat.geographie@univ-littoral.fr Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
Adresse Postale :	Département Géographie et Aménagement Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP 65526 59379 Dunkerque Cedex

SERVICES UNIVERSITAIRES

<i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i>	55, avenue de l'Université BP 95250 59379 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.74
<i>Restaurant Universitaire (RU) :</i>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>CROUS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>SUAPS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<i>Assistante sociale :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<i>Infirmière :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11